

CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

N° 2 – AVRIL 2009

INFOS

www.cercle-democratique.org

➔ COLLOQUE
« VILFREDO PARETO ET
LE CANTON DE VAUD »

SAMEDI 9 MAI 2009
À L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

➔ VISITE-APÉRO
À L'ENTREPRISE
MEDTRONIC

MARDI 12 MAI 2009 À 18H00
À TOLOCHENAZ

➔ TOUS LES SAMEDIS
DU 2 MAI AU 1^{ER} AOÛT '09

APÉRO SOUS LA TONNELLE DU
CERCLE (RENDEZ-VOUS À 10H45
DEVANT L'ÉGLISE DE CHARDONNE)

Dossier spécial

« Le 24 janvier »

Le dossier en détail

- LE 24 JANVIER, UN ÉVÈNEMENT VAUDOIS
- DU 24 JANVIER AU 14 AVRIL!
- LE 24 JANVIER ET LE DRAPEAU VAUDOIS



Liaudet-Pial SA, écologiquement vôtre!



VIDANGES: Fosses diverses et sacs de route - **CANALISATIONS:** Curage, débouchage, réhabilitation, entretien, contrôle et repérage par caméra télévision couleur et radiodétecteur, captages - **DÉTARTRAGES:** Ebouages et entretien d'installations thermiques - **RÉSERVOIRS D'EAU POTABLE:** Nettoyage et désinfection - **NETTOYAGES INDUSTRIELS:** Haute pression et très haute pression de 1'500 à 2'500 bars - **CURAGES DE FIN DE CHANTIER** - **SERVICE 24H/24**



0800 621 621
Le numéro gratuit pour
atteindre tous nos sites

Chemin du Chêne 21 · 1020 Renens · Tél. 021 633 10 70 · Fax 021 633 10 79
www.liaudet-pial.ch

CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

INFOS N° 2 | Avril 2009



Adresse de la rédaction

Cercle Démocratique Lausanne
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne
Tél. 021 320 80 21
Fax 021 320 60 86
CCP 10-763-3
www.cercle-democratique.org

Rédaction

Pascal Nicollier

Conception graphique

Sylvain Froidevaux
Alexandre Moret
info@sfxmedia.ch

Publicité et impression

Imprimerie vaudoise
Eddy Ansermet
Avenue Ruchonnet 5
1003 Lausanne
Tél. 021 317 51 95
Fax 021 311 61 05

CDL Infos paraît 4 fois par an.

Tirage

1400 ex.

Changement d'adresse

A annoncer à la rédaction.

Page de garde: le blason vaudois

5 EDITO

Alors Sachons raison garder, avec ou sans chauffeur

7 VISITE-APÉRO

L'entreprise Medtronic, Tolochenaz, le mardi 12 mai 2009
à 18h00

8 DOSSIER: « LE 24 JANVIER »

Le 24 janvier, un événement vaudois
Du 24 janvier au 14 avril!
Le 24 janvier et le drapeau vaudois

22 A VOTRE BONNE SANTÉ!

Vacances tropicales

29 VUE DU CONSEIL

Total contraste ou contradiction totale?

31 TIR

Résultats 2008-2009

32 CALENDRIER



Roger Gremper s.a.

FERBLANTERIE-COUVERTURE
INST. SANITAIRES
SERVICE DE DEPANNAGE

Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour
Construire - Rénover - Entretien votre immeuble

Tél. 021 624 67 23
Fax : 021 624 69 42

Internet : www.grempersa.ch
E-Mail : info@grempersa.ch

AV. D'ECHALLENS 38
1004 LAUSANNE

FIBAL FIBAL FIBAL FIBAL
Fiduciaire Lamiélet SA

Avec nous, vous pouvez aussi activer vos performances !

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseil fiscaux
- Expertises
- Evaluation et conseils en économie d'entreprise

Membre de la
Chambre fiduciaire 

Place St-François 11 - 1003 Lausanne
Tél. 021 342 50 20 - Fax 021 342 50 39

Pas de secret!
Le gaz naturel a de l'avenir!



gaz naturel
www.gaz-naturel.ch



Services industriels
Place Chauderon 25
1002 Lausanne
Tél. +41 21 315 87 14
www.lausanne.ch/sil

Edito

ALORS SACHONS RAISON GARDER, AVEC OU SANS CHAUFFEUR



PAR PASCAL PETTER
PRÉSIDENT CDL

Lorsque ces lignes paraîtront, le Salon de l'automobile de Genève, pour sa 79^{ème} édition, aura fermé ses portes depuis longtemps. Qu'il soit en hausse de participation ou en baisse par rapport à 2008, ce Salon aura fait briller les yeux de dizaines de milliers d'enfants et de passionnés de la mobilité individuelle (et de belle mécanique). On aura beau dire la bouche en cœur que la "bagnole" est politiquement incorrecte, que son évolution du mode thermique au mode hybride ou carrément électrique ne suit pas la politique comportementale d'une société avide de respect de l'environnement - du moins en Europe -, mais force (motrice) est de constater que la voiture est pour beaucoup de citoyennes et de citoyens davantage qu'un mode de transport : c'est un art de vivre, une ode à la liberté! Et qu'elle procure accessoirement des milliers d'emplois en Suisse...

D'ailleurs, même les adeptes de la mobilité douce (certes moins excitante que la mobilité dure à fond de turbo, sur circuit), très portés sur les "slow Up", des randonnées pédestres sur routes temporairement fermées à la circulation, ne se rendent-ils pas sur place (notamment chaque été à la Vallée de Joux) en voiture et pas en train, pour la grande majorité d'entre eux?

Mon propos n'est bien évidemment pas de fustiger quiconque ou quelque mode de transport que ce soit; les transports publics - et le M2 en est la preuve par excellence - facilitent la vie des gens, participent à la réduction des effets de serre et du trafic en ville. D'ailleurs plus étendu sera ce mode transport collectif, dans et hors localités, plus aisée sera la vie des automobilistes qui ne peuvent ou ne veulent renoncer à leur outil de travail et/ou de plaisir sur les routes de demain!

Il y aurait certes beaucoup à dire sur les aspects fiscaux de la voiture, chiffres à l'appui que contestent naturellement les purs et durs du rail, sur la relative compétence des gens à tenir un volant - certains qu'ils sont d'être les meilleurs conducteurs au monde sans avoir suivi un seul cours de perfectionnement - et sur la bêtise criminelle qui caractérise les chauffards, qu'ils roulent vite ou non en mettant la vie des autres en danger (l'A1 entre Lausanne et Genève, toujours à 2 pistes, en est un exemple édifiant!).

Contentons-nous donc d'un appel au calme, d'une invitation au respect courtois et légal (LCR) qui doit présider à la sécurité routière, à la sauvegarde de la nature et de la liberté du commerce en Suisse. Le secteur automobile, gravement touché par la crise, subit des revers qui ne seront pas sans incidence sur notre société occidentale. Ce n'est donc pas le moment de bannir (maudire) les adeptes des quatre roues motrices ou des nostalgiques de la "deuche" non catalysée. Mais bien d'en appeler à l'esprit civique de chacun pour que perdure une mobilité synonyme de travail, de loisirs et de rentrées fiscales... ●

R+
MB

ROSSIER + BIANCHI SA

CH. DES TROIS-PONTS TÉL. 021 634 16 85 – FAX 021 635 20 81
CASE POSTALE 54 E-MAIL: rossierbianchisa@bluewin.ch
CH-1024 ÉCUBLENS INTERNET: www.rossierbianchi.ch

**MARBRES PIERRES GRANITS
RAVALEMENT DE FAÇADES**

H. Milliquet

SERRURERIE

Clôtures

Vitrerie

Peinture

Fer forgé

Sécurité

Bureau:

Chemin de la Caquerette 8 – 1306 Daillens
Tél. 021 703 25 00 – Fax 021 703 25 01

URGENCES

Natel 079 621 15 37
Bip 021 805 24 94

Atelier:

Route de Genève 19
1004 Lausanne



Pompes funèbres CASSAR SA

Les Régionales

Rue du Tunnel 7	1005 Lausanne	021 329 08 10
Rue du Temple 1	1040 Echallens	021 882 13 35
Rue St-Louis 2	1110 Morges	021 801 06 08
Rue St-Bernard 11	1510 Moudon	021 905 28 28

Deville mazout sàrl *deville en villages assure bon chauffage!*
Avenue de Longemalle 17
1020 Renens
Tél. 021 635 92 71

**Visite
-apéro**

Mardi 12 mai 2009

Medtronic



L'ENTREPRISE MEDTRONIC

Date	Mardi 12 mai 2009
Heure	Rendez-vous à 18h00 précises sur place (pas de retard possible)
Durée	Environ 1h30
Objet	Visite guidée du siège européen de l'entreprise Medtronic à Tolothenaz, leader mondial dans la recherche et la technologie au service de la vie. Les bâtiments de cette firme « high tech » sont d'une architecture impressionnante et abritent un concentré de technologies fascinant. Une visite exceptionnelle à ne pas rater! Plus d'infos sur www.medtronic.ch .
Adresse	Medtronic (Suisse) SA, Route du Molliau à Tolothenaz

Après la visite, un apéro suit au Club nautique morgien, une des plus belle terrasse du lac.

Uniquement sur inscription à l'adresse inscription@cercle-democratique.org ou par téléphone au 021 320 80 21 / par fax au 021 320 60 86.

Dernier délai pour s'inscrire: vendredi 1^{er} mai 2009!

LE 24 JANVIER, UN ÉVÉNEMENT VAUDOIS



MAJ PIERRE STREIT
DIRECTEUR SCIENTIFIQUE DU CHPM

Il est de coutume un 24 janvier de rappeler l'épopée du major Davel en 1723 ou les événements qui se sont déroulés non loin d'ici, sur la place de la Palud. Permettez-moi de me poser une question apparemment simple: que s'est-il vraiment passé le 24 janvier 1798, non pas à Lausanne, mais dans le reste de ce que l'on appelait encore le pays de Vaud?

Je commencerai ce petit tour de Vaud dans le **bailliage d'Aigle** et le **Pays-d'Enhaut**. Jusqu'au 24 janvier, les autorités ne se sentent pas directement concernées par le tumulte révolutionnaire que l'on considère volontiers comme une affaire lémanique. Elles s'en remettent même à Berne qui demande aux milices aiglannes de s'armer et de se tenir prêtes à agir. Toutefois, le 24 janvier, une conférence

réunit à Aigle le châtelain Deloës et les représentants des communes du gouvernement d'Aigle. Alors que les autorités sont tiraillées entre le désir de rester fidèle à Berne et celui de ne pas s'armer contre les frères de langue vaudois, le résident français en Valais ne reste pas inactif: le 25 janvier, des arbres de la liberté sont plantés à Ollon, Huémoz et Panex. C'est dit: la cause vaudoise sera embrassée, parce que la population le veut bien. L'adhésion du Pays-d'Enhaut sera plus tardive toutefois. Deux jours après la chute de Berne, le 7 mars, ses députés diront devant l'Assemblée provisoire qu'ils sont je cite « *envoyés dans votre sein par une peuplade des Alpes, jusqu'ici peu connue, ils espèrent que vous apprendrez à la connaître par sa moralité religieuse, par son courage héréditaire et surtout par son zèle à procurer l'utilité de la nation par tout ce qui dépendra d'elle et de ses faibles moyens* ».

« Chillon et la Dent du Midi »,
lithographie, 1890-1900
(Wikipedia, GNU)



A **Morges**, pépinière de patriotes (Cart, Monod, Muret), dès que les événements lausannois sont connus, la liesse populaire éclate. Le Comité de surveillance nommé le 6 janvier prend toutefois les choses en main. Il nomme une garde bourgeoise et se rend au château. Le bailli Thormann, très estimé de ses sujets, rend les clés de l'arsenal et du magasin des poudres. Il quitte la ville le 26. A **Nyon** qui, avec Morges, Lausanne et Vevey, mènent la Révolution, la perspective de l'arrivée imminente des troupes françaises ne suscite guère l'enthousiasme. Le 24 janvier, la ville écrit sobrement à Lausanne: je cite « *Les baillis de Nyon et Bonmont sont partis, les scellés ont été mis sur les châteaux et sur les caisses publiques relevant de l'Etat. La cocarde verte a été arborée* ».

Le bailli Tscharnier décrit ainsi le 24 janvier à **Vevey**: je cite « *Ce matin, à 2 heures sur un*

avis du général Ménard, la ville et le bailliage de Vevey ont pris les armes. Personne ne peut entrer au château ni en sortir sans une permission spéciale du Comité de surveillance, je ne puis faire davantage. Prière de me révoquer officiellement. La révolution était faite. On planta des arbres de la liberté; pendant toute la journée du 24 janvier une animation extraordinaire régna dans la ville de Vevey, due à la présence de très nombreux citoyens descendus des villages environnants, en quête de nouvelles. Dans tout le bailliage des patrouilleurs circulaient de jour et de nuit avec ordre d'arrêter les fauteurs de bruits et quiconque prétendait offrir la moindre résistance au mouvement de libération ». Qu'en est-il au **château de Chillon** tout proche? Depuis le 10 janvier, une poignée de patriotes veveysans occupe le château et coexiste avec quelques soldats du régiment bernois de Watteville commandés

par le capitaine Warnery. Celui-ci écrit le 25 janvier: je cite « Hier 24, à cinq heures du matin, quelque cent hommes des environs sont entrés avec leurs armes au château de Chillon, dont les portes étaient gardées depuis le 10 par la garde bourgeoise, établie par le Comité de Vevey (...). En entrant, ils ont désarmé mes treize invalides et leur ont défendu de s'éloigner du château. Deux députés de leur Comité sont venus me signifier que j'étais prisonnier et m'ont fait signer la promesse de ne pas sortir sans leur permission. Ils m'ont ordonné de leur remettre mes comptes de caisse et de leur déclarer tous les fonds que j'ai appartenant au Souverain. Ce que j'ai fait aujourd'hui; ils sont insuffisants pour payer la dépense de ce mois. Mon existence est précaire, poursuit Warnery. Monsieur le capitaine Dufour, de Montreux qui commande à Chillon a empêché que l'on m'attache à l'arbre de la liberté et m'a promis, de même que les autres officiers, qu'il me protégerait. Je ne puis informer vos Excellences d'aucun détail de ce qui se passe au château, duquel je ne me suis pas éloigné à cent pas depuis plus de deux mois ».

Le capitaine Warnery termine sa lettre en demandant des ordres à Leurs Excellences de Berne... Voici un prisonnier pour le moins actif! Une lettre du Comité de surveillance de Vevey, datée du 25 janvier et adressée à l'Assemblée provisoire, souligne à quel point l'occupation du château de Chillon n'a rien à voir avec la prise de la Bastille ou celle des Tuileries: je cite « Le citoyen Warnery, ci-devant capitaine, s'occupe de régler ses comptes pour les rendre, on avait d'abord désarmé les treize hommes qu'il commande à Chillon,

on leur a rendu leurs sabres. Comme ces gens sont vus de mauvais œil de plusieurs de la ville et des villages, nous serons charmés de recevoir vos Instructions à cet égard. Observés que la plupart de ces treize hommes sont âgés et sans ressource, et que ce serait inhumain de les renvoyer; plusieurs sont très en état de se rendre utiles, vu qu'ils savent leurs métiers, on ne peut cependant pas les laisser à Chillon pour leur propre sûreté. Quant au capitaine il s'est dès le 10 du courant toujours comporté en bon militaire et patriote, nous saurions que louer sa conduite. Il se propose de nous demander un passeport pour se rendre à Morges d'abord après la reddition de ses comptes. Vous trouverez sans doute qu'on ne saurait le congédier sans une retraite, et même qu'on pourrait peut-être l'employer, enfin nous attendons sur ces objets vos directions qui nous sont indispensables pour prévenir les mesures que pourraient prendre à leur égard, les comités de nos environs ».

C'est dans le **bailliage de Moudon** qu'ont lieu les événements les plus spectaculaires de ce 24 janvier, si ce n'est ceux de Lausanne. Moudon n'apprend que vers 21 heures que, selon l'expression de l'un de ses députés à Lausanne, « la révolution est faite ». La ville décide de former un Comité de surveillance et d'envoyer des patrouilles du côté d'Yverdon, car elle craint la réaction du bailli de Moudon et commandant des troupes bernoises dans le pays de Vaud, le général de Weiss. Pourtant, je cite les patriotes d'Yverdon, « Le général ne sait lui-même que faire, ni son état-major, ni son commissaire des guerres, ni son capitaine d'artillerie, enfin ni personne (...);



Le Château de Lucens avec son écusson visible bernois toujours visible (Wikipedia, GNU)

on donne des ordres, on les révoque; nous vivons dans une incertitude qui ne peut se dire ». L'incertitude et la peur gagnent aussi les environs de Moudon. A Thierrens, la population forme une garde locale. Les événements se précipitent ensuite: à **Lucens**, les habitants occupent le château pacifiquement et font disparaître le vaste écusson de Leurs Excellences de Berne sous une couche de badigeon. Travail trop rapidement exécuté, car l'écusson réapparaît par la suite. Vous pouvez toujours l'admirer de nos jours. La nuit suivante, l'incident de Thierrens met la tension à son comble. Les tireurs sont emprisonnés à la Tour de Moudon. Les rumeurs les plus folles circulent: complot bernois, complot français?

A **Oron**, la proclamation de l'indépendance vaudoise plonge paradoxalement le comité révolutionnaire local dans un cruel embarras. Il faut signifier sa déchéance au bailli et l'inviter à regagner sa patrie, démarche peu facile pour ces braves gens, car le colonel Jean-Rodolphe de Mulinen, officier du service étranger (Sardaigne), homme affable et cultivé, a gagné l'estime et le respect de ses administrés durant son séjour à Oron. Trois membres sont désignés pour monter au château où ils sont reçus par « Sa Magnifique Seigneurie baillivale ». Celle-ci coupe court aux précautions oratoires du porte-parole et déclare: « Depuis quelque temps, je m'attendais à ce qui arrive aujourd'hui; je quitte la contrée en

faisant des vœux pour sa prospérité et j'espère que mon départ pourra s'effectuer sans danger pour les personnes de ma maison ». Le lendemain, il prend la route de Berne avec sa famille et son personnel, traverse le bourg d'Oron où la milice, en armes, lui rend les honneurs. Les notables l'accompagnent et lui font de touchants adieux. Cela n'empêche pas le régent et quelques acolytes de piller la cuisine et la cave du château. Outré, le Comité de surveillance d'Oron en rend compte à l'Assemblée provisoire à Lausanne.

Dans le **Gros de Vaud**, **Cossonay** reçoit des nouvelles de Lausanne le 25 au matin. Aussitôt, les autorités locales se réunissent et désignent leurs représentants à l'Assemblée provisoire. Elles décident aussi d'informer les communes de la vallée de Joux des derniers événements. L'un des leurs, Abram Perey, se met en route pour Le Chenit. Pour tout accueil, il est arrêté et emmené sous bonne escorte à Romainmôtier où on l'enferme dans les prisons du château baillival. L'Assemblée provisoire envoie à Romainmôtier le frère du prisonnier, Henri Perey. Celui-ci lève une troupe de 250 hommes, bien décidé, je cite « si l'on eut éprouvé la moindre résistance, de prendre d'assaut le prétendu fort de Romainmôtier ». Entretemps, le bailli Béat-Rodolphe d'Ernst a relâché Abram Perey. Cette démonstration de force peut avoir emporté l'adhésion des autres communes de la région.



L'abbatiale de payerne

Dans le Nord vaudois, plusieurs villes se trouvent dans une situation délicate et n'apprécient guère d'être tancées par celles du bassin lémanique pour leur manque d'enthousiasme révolutionnaire. Yverdon abrite, jusqu'au 26 janvier, le quartier-général du général de Weiss. L'arbre de la liberté est élevé sur la place du Temple le 27, après le départ du bailli Charles de Watteville. La ville vit alors dans la crainte d'un assaut des « gens de Sainte-Croix

et des environs », restés fidèles à la république de Berne. Le 24 janvier, Avenches est occupé par des troupes bernoises, je cite « 800 à 900 Allemands, avec 20 pièces de canon ». Celles-ci quittent la ville le 27, à deux heures du matin, je cite « sans tambour ni trompettes ». Dès le 28, des troupes vaudoises, puis celles de l'armée d'Italie, arrivent et se pose alors la question de leur ravitaillement. Même situation à Payerne. La ville vit dans la crainte d'une occupation militaire. Le 25 janvier, l'annonce de l'arrivée de 1'000 soldats bernois l'incite à intervenir auprès de Leurs Excellences de Berne. Avec succès. Pourtant, l'arrivée de troupes en provenance de Lausanne effraie car, je cite, elle « expose notre pauvre Payerne à être incendiée ». Tel ne sera pas le cas heureusement, mais le 30 janvier les troupes françaises (2'400 hommes) arriveront dans une ville de 2'000 habitants...

A Orbe enfin, le manque d'ardeur et d'enthousiasme révolutionnaires est patent, à tel point qu'Henri Perey, celui de Cossonay, je cite « *représentant du Peuple, nommé par le Comité de police et de surveillance générale de la nation vaudoise pour surveiller, arrêter et comprimer les mouvements contre-révolutionnaires dans les lisières du pays frontière du Jura* », constate le 9 mars: je cite « *Je me rendis au comité d'Orbe qui marche sur la ligne de la*

Révolution, au sein d'une commune entachée de la Bernomanie (...) ».

Que ce soit à Aigle, à Oron ou à Avenches, l'image d'une « révolution de velours » sans effusions de sang contraste avec les images classiques d'un mouvement révolutionnaire qu'incarne si bien la prise de la Bastille. Il n'y a pas de prise du château de Chillon. L'élan révolutionnaire est loin d'être général: l'armée bernoise occupe Avenches, alors qu'Aigle, les Ormonts, le Pays-d'Enhaut, le bailliage de Grandson, Sainte-Croix, une partie de la Vallée, les paroisses de Vallorbe, de Lignerolles et de Ballaigues, ainsi qu'une partie du Gros-de-Vaud restent attachés à l'ordre bernois. Partout les milices sont désorganisées par les opinions divergentes et la mauvaise volonté des officiers supérieurs. Les patriotes volontaires, formés en Garde Nationale, n'ont

« Dans un tel climat, comment expliquer qu'une guerre civile n'ait pas éclaté? »

ni munitions ni artillerie. Les jeunes gens de Morges qui ont pénétré dans le château n'y ont trouvé que quelques canons, la plupart hors de service.

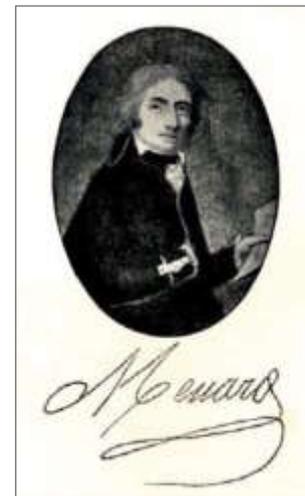
Dans un tel climat, comment expliquer qu'une guerre civile n'ait pas éclaté? L'obsession des autorités et des élites révolutionnaires comme pro-bernoises est le maintien de l'ordre public. Ainsi, à Nyon, le 24, puis le 26 janvier, le Comité de surveillance appelle ses concitoyens à la plus grande vigilance: je cite « *Les baillis sont partis, la cocarde vaudoise a été arborée, et nous passons à un nouvel état de choses (...)* Restons armés pour la conservation de nos droits, et la défense de la patrie (...). Nous devons veiller à l'ordre et à la sûreté publique, nous devons vous rappeler ce qui est déjà dans vos cœurs; qu'on est heureux qu'autant qu'on est juste, et que le gage le plus certain de notre bonheur futur est dans le respect pour les personnes et les propriétés, dans la subordination aux autorités, dans l'observation des devoirs religieux et civils ». Si Révolution il y a, elle doit se faire dans l'ordre et sans débordements incontrôlés.

Un autre facteur joue en faveur de la cohésion au-delà des divergences idéologiques: l'arrivée imminente des troupes françaises,

dont on va mesurer rapidement le poids sur le quotidien. Le 23 janvier, depuis son quartier-général de Ferney-Voltaire, le général de brigade français Philippe-Romain Ménard s'adresse ainsi aux autorités de Nyon: je cite « *Citoyens, Vos vœux sont exaucés; la République française vous offre sa protection, ses secours. Le Directoire m'ordonne d'employer tous mes moyens pour vous rendre libres; l'entier exercice de vos droits et réclamations; vos ennemis seront les nôtres;*

le même coup qui vous frapperait serait aussi dirigé sur nous. C'est à moi de vous défendre; c'est à vous à surveiller les mouvements de vos ennemis, et à m'en prévenir sans délai. Ne craignez plus, Citoyens, leurs menaces, et encore moins leurs soldats. L'armée d'Italie vous couvre; c'est à présent à vous à vous rendre dignes des hautes destinées auxquelles le Directoire veut vous aider à parvenir ». Cette proclamation belliqueuse contraste avec le calme dans lequel la révolution vaudoise se déroule. Les événements du 24 janvier ne suscitent

aucune réaction militaire bernoise. Dès le 25 janvier, les baillis s'en vont, sauf dans le Gouvernement d'Aigle et le Pays-d'Enhaut. Le même jour, le fameux incident de Thierrens fournit un prétexte au général Ménard pour pénétrer sur sol vaudois. Le 28 janvier, à la tête de 11'000 hommes, il appelle les Vaudois



Napoléon Bonaparte



à l'accueillir en libérateur et à châtier les je cite « *satellites de l'oligarchie* ». Mais il requiert aussitôt de la part de l'Assemblée provisoire un emprunt de 700'000 livres destiné à couvrir les arriérés de solde de ses troupes...

En l'espace de quelques jours, le bouleversement est total. Depuis 1536, aucune armée étrangère n'a plus occupé le territoire vaudois. L'arrivée des troupes françaises marque-t-elle une occupation ou une libération? Mon petit tour d'horizon montre qu'un jugement tranché n'est pas possible, car la situation varie de région à région, voire de commune à commune. Car comme le reconnaît le Landammann Henri Monod, qu'on ne saurait suspecter de sympathies bernoises, je cite « *Il est hors de doute que le peuple vaudois n'était pas tellement à plaindre (...) et qu'au moment de sa révolution le pays de Vaud avait infiniment gagné sous plusieurs rapports et présentait un aspect très éloigné de celui de la misère* ». Si Berne fait peur, il en va de même de la France et de ses excès révolutionnaires. Depuis Paris, La Harpe a beau rechercher pour ses compatriotes la protection de la Grande Nation, mais les chefs de file vaudois, les Monod, Glayre ou Secrétan, se rendent compte qu'il n'y a jamais protection sans soumission plus ou moins entière. Par dessus tout, ils redoutent l'annexion pure et simple du pays de Vaud à la France.

En définitive, le 24 janvier, le pays de Vaud nous donne l'impression d'avoir vécu une révolution malgré lui. Et comme le relève l'historien vaudois François Jequier: je cite « *L'illusion lyrique dura quelques jours avant l'entrée des troupes françaises et les réquisitions propres à toute occupation armée qui douchèrent les plus exaltés des patriotes. Les Vaudois « libérés » passèrent sous la tutelle française, dont ils*

ne furent qu'un pion sur l'échiquier européen ». La vraie révolution, c'est peut-être celle qui, dans le sillage de l'acte de Médiation de 1803, aboutit à la création d'un canton suisse, le canton de Vaud. Est-ce un hasard si le grand artisan de cet acte, Bonaparte, tint à préciser à l'un des artisans de la chute de l'ancienne Confédération et de la République de Berne: je cite « *Monsieur Ochs, la révolution est finie* ». •

Les citations sont tirées des ouvrages suivants:

- Chuard, Corinne (dir.), *A nous la liberté. Chronique d'une révolution en pays de Vaud*, 1998.
- Collectif, *De l'ours à la cocarde*, 1999.
- Tosato-Rigo, Danièle (dir.), *Bon peuple vaudois, écoute tes vrais amis!*, 1999.



Régie
Chapuis sa

Grand-Chêne 2
1003 Lausanne
Tél. 021 341 01 01
Fax 021 341 01 00
www.regiechapuis.ch

Gabriel Golay et Didier Golay
Administrateurs

Conseil immobilier et financier
Gérance et rénovation d'immeubles
Administration de PPE
Courtage
Remises de commerces

uspi^{vaud}

Membre SwissRéseau



Agréable, confortable, abordable...

... accès gratuit A l'Espace Bellerive Relax (sauna, hammam et fitness)

... vue sur le lac Léman et les Alpes

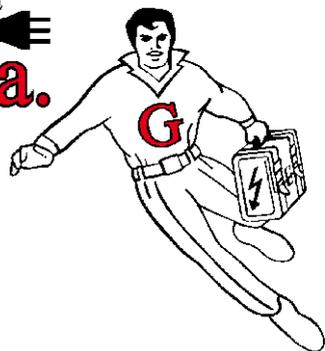
... parking privé et gratuit

... l'hôtel de tous vos séjours A Lausanne.

AVENUE DE COUR 99, CP 34
CH-1000 LAUSANNE 3
TÉL +41 21 614 90 00
FAX +41 21 614 90 01
WWW.HOTELBELLERIVE.CH
E-MAIL: INFO@HOTELBELLERIVE.CH



Guy MAITRISE FEDERALE
Gaudard s.a.



ELECTRICITE
 TELECOM

TEL. 021 711 12 13 FAX 021 711 12 12
 CHAILLY 36 1012 LAUSANNE

**Dossier
 spécial**

« Le 24 janvier »

DU 24 JANVIER AU 14 AVRIL!

**Les Vaudois fêtent traditionnellement leur indépendance le 24 janvier.
 Mais pourquoi cette date et non le 14 avril?**

→ **OLIVIER MEUWLY**
 VICE-PRÉSIDENT CDL

Rappelons brièvement les faits. Le 24 janvier 1798, les Vaudois sont certes libérés du joug bernois, mais sont immédiatement noyés dans une « République une et indivisible », dont le mérite principal est de créer un « canton » du Léman, en fait simple préfecture bien qu'égal à l'autrefois prestigieux « canton » de Berne... Mais de canton comme on le connaît aujourd'hui, que nenni!

Il faudra attendre le 14 avril 1803 pour pouvoir célébrer la naissance d'un canton de Vaud dans le sens moderne du terme. Ce jour-là est installé le premier Grand Conseil de l'histoire vaudoise! Par la grâce de Bonaparte, l'Acte de Médiation, qui met un terme au chaos qui avait fini par englober la malheureuse République helvétique, reconstitue la Suisse, entre-temps passée sous le protectorat français, dans son ancienne configuration fédéraliste. Pour les Vaudois, c'est le maintien des acquis de 1798, augmentés d'une élévation au statut d'authentique Etat cantonal, doté de ses propres autorités!

Alors pourquoi ne pas fêter plutôt ce jour béni de 1803? Les libéraux-conservateurs y avaient songé. En 1846, tandis que les radicaux hégémoniques depuis un an s'étaient mis en tête d'ériger le 10 août 1845, date de l'adoption de la Constitution radicale, en fête civique. Ils ne seront pas écoutés, la fête civique sera instituée, mais périclitera bientôt.

L'idée de faire du 24 janvier jour festif en terre vaudoise ne surgira qu'en 1894. La dernière décennie du 19^{ème} siècle est riche en festivités et commémorations, autant d'occasions pour les radicaux suisses et vaudois d'affermir leur légitimité historique alors que leur pouvoir est de plus en plus contesté, notamment par la social-démocratie naissante.

Les radicaux suisses « inventent » le 1^{er} août, en souvenir de cette date incertaine jaillie du fin fond du Moyen Age. Les Vaudois n'iront pas si loin et s'approprièrent un événement qui n'avait malgré tout pas grand-chose à voir avec leur histoire! Mais la tradition était née et dure encore! ●



Remy
 VOYAGES

CH-1006 LAUSANNE

info@remy.ch

www.remy.ch

« BVA Logistique,
 l'adresse exclusive
 pour une campagne
 de marketing réussie. »



Pimentez
 votre marketing direct!

BVASA
 LOGISTIQUE

L'assurance d'être vu!

BVA Logistique SA
 Ch. de Maillefer 41 - case postale 32
 1052 Le Mont-sur-Lausanne
 Tél. 021 642 01 20 - Fax 021 642 01 21
 www.bva.ch

LIBERTÉ
EGALITÉ

LE 24 JANVIER ET LE DRAPEAU VAUDOIS

Le drapeau vaudois n'est pas apparu sous la forme dont on a l'habitude sur la place de la Palud le 24 janvier 1798. Dès 1790 et les incidents de Rolle, un drapeau de couleur verte avec la devise « Liberté / Egalité » circule. Le vert est en effet la couleur adoptée par les révolutionnaires français en 1789. Elle sera abandonnée plus tard, lorsqu'elle sera associée avec la couleur de la livrée du comte d'Artois. En 1798, un drapeau officiel sera adopté sur un fond vert avec la devise « République / lémanique / 1798 / Liberté / Egalité ». C'est celui que vous pouvez voir flotter sur la fameuse gravure de Louis-Isaac Trinquier, place de la Palud 21, siège du Comité de réunion. Cette « République lémanique » n'a jamais existé que sur le drapeau des révolutionnaires vaudois. Lorsque, le 24 janvier, les membres du Comité de réunion traversent la place de la Palud pour aller présenter l'étendard aux délégués des villes envoyés à Lausanne les jours précédents, vous pouvez imaginer leur réaction. Ils refusent de proclamer, contrairement aux « Instructions » de La Harpe et de Perdonnet, la République lémanique. Seule une Assemblée provisoire est formée. Elle assume la transition politique jusqu'à la mise en place des nouvelles autorités à la fin du mois de mars. Vous comprenez aussi pourquoi la Révolution vaudoise de janvier 1798 a été considérée comme une affaire lémanique par les autres parties du Pays de Vaud, et n'a donc pas suscité un enthousiasme général.



Dès mars 1798, le nouveau « canton du Léman » se fonde dans la République helvétique. Ce canton n'a pas d'armoiries, conformément à l'article 8 de la Constitution helvétique du 28 mars 1798. Une cocarde tricolore est toutefois adoptée: verte, rouge et jaune, les trois couleurs du drapeau de la République helvétique. Celui-ci est adopté officiellement en mars 1799; c'est le premier drapeau unique de la Suisse. Éphémère puisqu'il disparaît en 1803, avec l'Acte de Médiation. Dès cette époque, les troupes suisses arborent une croix blanche constituée de cinq carrés égaux. Ce modèle sera repris et imposé par le général Dufour en 1840.

Le drapeau vaudois actuel date du décret sur les armoiries cantonales que le Grand Conseil promulgue le 16 avril 1803 et qui reste la plus vieille loi encore en vigueur dans le canton. Dans le prolongement, un corps de quatre huissiers portant un uniforme aux couleurs du canton est constitué.

Avant d'adopter le drapeau que nous connaissons, les députés refusent un projet

REPUBLIQUE
LEMANIQUE
1798
LIBERTÉ - EGALITÉ

compliqué, qui comporte une devise rédigée en latin (« Pro Libertate et foedere », « Pour la Liberté et l'Union ») et la représentation du chapeau de Guillaume Tell, l'épée et les mains jointes (symbole de la concorde). On peut rappeler ici que Guillaume Tell a connu un grand succès auprès des révolutionnaires français. Ce projet comporte déjà les deux couleurs blanche et verte. Pour des motifs esthétiques probablement, les députés conservent un drapeau avec deux couleurs distinctes et une devise en lettres d'or sur fond d'argent. Il ne s'agit pas là d'une spécificité vaudoise. Les armées françaises de la République arborent après 1790, sur les champs de bataille, des drapeaux avec une devise en lettres d'or sur la partie blanche du drapeau tricolore. On peut aussi relever que les drapeaux flammés de certains régiments suisses au service étranger portent une devise latine brodée en lettres d'or sur les barres de la croix blanche. C'est le cas du régiment neuchâtelois de Meuron au service de l'Angleterre ou du régiment de Diesbach au service de la France qui porte la fameuse devise « Fidelitate et Honor », devenue « Honneur et Fidélité ».

La particularité vaudoise consiste à avoir inscrit définitivement une devise sur le drapeau d'un Etat.

Quelques mots sur ce drapeau: les couleurs verte et blanche symbolisent la révolution. En France, la cocarde verte, comme « couleur de l'espoir », symbolise le début de la Révolution, avant l'adoption du tricolore. Quant à la couleur blanche, elle est arborée par les royalistes, à un moment où la France aurait pu devenir une monarchie constitutionnelle. Cette double tendance est renforcée par la devise « Liberté et Patrie ». Ces deux mots

LIBERTÉ
ET
PATRIE

résumant le chemin parcouru entre 1798 et 1803. La liberté ne prend sens que dans une communauté consciente de ses racines, une patrie vaudoise intégrée à la patrie suisse qui est alors en gestation. A l'époque, cette intégration ne va pas de soi. L'occupation du territoire suisse et vaudois par les armées étrangères, les intrigues des nostalgiques de l'Ancien Régime et les coups d'Etat qui secouent la République helvétique plongent les Vaudois dans l'incertitude quant à leur avenir. En 1800, la municipalité d'Yverdon adresse une pétition au gouvernement central pour je cite « *exprimer son désir que le pays reste suisse, et que l'on repousse toutes les démarches qui tendraient à démembrer la patrie de Vaud* ». De nos jours, on a peine à imaginer une telle situation qui perdure jusqu'à la Restauration. Dès l'automne 1813, le canton de Vaud prend même des mesures militaires en vue d'un éventuel conflit armé avec le canton de Berne.

Avec l'Acte de Médiation de 1803 et la création de six nouveaux cantons, Vaud a adopté une variante du drapeau des années 1790.



Lorsque, en 1803, le Grand Conseil vaudois choisit les couleurs du canton - le vert et le blanc -, il cherche moins à composer un emblème national évoquant le passé de la patrie qu'à marquer son attachement aux idées de la Révolution française. La devise « Liberté et Patrie » y apparaît en noir, mais aussi en vert. Le terme « Patrie » reflète l'indépendance du nouveau canton, alors que le terme « Liberté » est une réminiscence des années 1790. Toutefois, un message fort se dégage aussi et c'est - à mes yeux - le principal: la liberté oui, mais dans un cadre donné et synonyme d'ordre, la patrie.

Vaud le 1^{er} septembre 2000, cette proposition d'un député du grand vieux parti a suscité une grande indignation dans la population et a souligné son attachement - inattendu pour certaines élites - à un terme apparemment désuet, la « Patrie ». •

Pour en savoir plus:

- Chuard, Corinne (dir.), Vaud sous l'Acte de Médiation 1803-1813, 1998.
- Favez, Pierre-Yves, Les armoiries vaudoises du Moyen Age à nos jours, Revue historique vaudoise, 2003, t. 111.
- Rochat, Michel, Drapeaux flammés des régiments suisses au service de France, 1994.

Ce petit voyage dans l'héraldique et la vexillologie vaudoises n'est pas anodin pour moi. Vous vous rappelez tous la levée de boucliers digne des incidents de Rolle de 1790 que la perspective d'un nouveau drapeau vaudois « Liberté et Solidarité » a suscité en 2002, dans le contexte de l'élaboration d'une nouvelle Constitution. Adoptée avec enthousiasme par l'Assemblée constituante du canton de

A TOUS LES MEMBRES DU CERCLE DÉMOCRATIQUE LAUSANNE

PENSEZ-Y! PARLEZ-EN!

Discutez-vous parfois du CDL en famille ou avec vos amis?

Aidez le CDL à s'enrichir de la participation de nouveaux membres! Le Comité serait ravi d'accueillir au sein du CDL les enfants et/ou petits enfants ou autres parents ou amis des membres du Cercle!

aerovent sa

**VENTILATION
CLIMATISATION
RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE**

Ch. de l'Esparcette 4
1023 CRISSIER
Tél. 021 637 79 00
Fax 021 637 79 01

Le Bugnon
1080 LES CULLAYES
Tél. 021 903 35 22
Fax 021 903 35 23

Service après-vente: tél. 021 903 35 18

www.aerovent.ch

**aerovent
service sa**

VENTILATION - CLIMATISATION

Le Bugnon
1080 LES CULLAYES
Tél. 021 903 35 18
Fax 021 903 11 74

- MAINTENANCE
- DÉPANNAGES

www.aerovent.ch

M. PACHE & FILS

Entreprise générale du bâtiment - Génie civil

Maçonnerie - Béton armé - Transformations
Génie civil - Echafaudages - Carrelage - Entretien

C.-F. Ramuz 82
1009 Pully-Lausanne

Tél. 021 728 19 21
Fax 021 728 82 44

Dépôt au
Mont-sur-Lausanne

En Budron 4a
Tél. 021 653 91 41

ricksan sa

installations sanitaires
bureau technique

ÉTUDES
RÉALISATIONS
ENTRETIEN

maîtrise fédérale
chemin du Martinet 10
tél. (021) 625 04 88 - fax (021) 625 38 86
1007 Lausanne

PROPRIÉTAIRE VIGNERON

MOREL JEAN-FRANÇOIS

**Appellations: Chardonne • St-Saphorin
Yvorne • Ollon**

Chemin de Panessière 29 • 1803 Chardonne
Tél. 021 921 96 19 • Fax 021 921 79 39
Mobile 079 666 91 81
E-mail: jf.morel@bluewin.ch
www.morel-vins.ch

Jordi

Place de l'Europe 8
CH-1003 LAUSANNE

Tél. 021 310 39 25
Fax 021 310 39 29

E-mail: courriel@jordisa.ch

ADM.: JEAN-MARC PETERMANN

ELECTRICITE - TELECOM

MARTIN & FILS SA

Rue du Tunnel 3
1005 Lausanne
Tél. 021 321 00 33
Fax: 021 321 00 39

**Clés - Serrures - Dépannages
Entretien d'immeubles**

Flours du Bugnon

Christine Bally
Toutes décorations florales
Livraison à domicile

Ouvert le dimanche de 9h à 12h30

rue du Bugnon 6 021 323 84 36
1005 Lausanne www.flours-du-bugnon.ch

VACANCES TROPICALES



NORDINE BOUCHELARM

C'est bientôt l'heure des grandes vacances et près de 15 % des Suisses choisissent chaque année des destinations extra-européennes pour leur voyage, dont une bonne partie sous les tropiques (Afrique, Asie, Amérique du Sud).



Outre de beaux souvenirs ensoleillés, le voyageur peut aussi ramener avec lui quelques désagréments de santé dont certains peuvent être graves.

Mieux vaut prévenir que guérir

Avant le départ, il est conseillé de consulter son médecin, pour plusieurs raisons:

1. pour un examen général,

2. le risque sanitaire varie selon le pays visité et selon l'époque : le médecin a accès à l'information adéquate,
3. il est souvent nécessaire de pratiquer des vaccinations (il faut parfois s'y prendre plusieurs semaines à l'avance),
4. pour la confection d'une "trousse de voyage", comportant une prescription de médicaments et une adaptation des traitements en cours s'il y a lieu.

Donc, avant un départ, une visite médicale chez le médecin est une bonne précaution. Le fait d'être atteint d'une maladie quelconque (diabète, hypertension...) ne gêne en rien un voyage à condition que cette maladie soit en cours de traitement. Il est alors prudent de prendre ses précautions avant le départ, en emportant ses propres médicaments et en prévoyant 10 jours de plus (changement de programme, avion retardé, etc...).



Les femmes enceintes, les enfants et les personnes âgées peuvent voyager, après toutefois l'avis de leur médecin, car certains vaccins et certains traitements peuvent être contre-indiqués dans ces cas. Par exemple, le vaccin contre la fièvre jaune peut être déconseillé chez le bébé en bas âge, ou chez la femme enceinte.

Les vaccins

1. Ceux qui sont conseillés dans tous les cas:

Chacun d'entre nous a été vacciné, dans son enfance par le vaccin D.T. Polio (contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite), accompagné parfois d'autres vaccins. Bien souvent, il est bon de remettre à jour ce vaccin par un rappel. En pratique, il suffit de faire, chez l'adulte, une vaccination de rappel de vaccin D.T.Polio (deux injections si le dernier rappel est trop ancien). Un rappel tous les 10 ans est suffisant.

2. Ceux qui sont obligatoires dans certains cas:

Désormais, il n'y en a qu'un, c'est le vaccin contre la fièvre jaune. La fièvre jaune est une maladie due à un virus transmis par la piqûre d'un moustique, souvent mortelle et pour laquelle il n'existe pas de traitement. Il est donc obligatoire d'être vacciné contre la fièvre jaune pour se rendre en pays d'endémie: régions tropicales d'Afrique et d'Amérique. Ce vaccin est très efficace et bien toléré. Il se fait par une injection intramusculaire avec rappel tous les 10 ans.

3. Ceux qui sont fortement recommandés:

Par exemple celui contre l'Hépatite A quand on se rend dans des pays où l'hygiène alimentaire est précaire.

Cela dit, parlons du paludisme qui représente un premier danger potentiel.



Donc, l'une des affections les plus graves que l'on risque de rencontrer est le paludisme: première maladie d'importation chez le voyageur, elle est transmise par les piqûres de moustiques anophèles femelles dont on recense une soixantaine d'espèces capables de véhiculer les parasites responsables de la maladie. Ces moustiques sévissent dans les régions chaudes et humides; ils touchent entre 300 et 500 millions de personnes chaque année, provoquant plus de deux millions de décès par an (dont 1 million d'enfants de moins de 5 ans, majoritairement en Afrique). En Suisse, on doit déplorer chaque année quelques décès.

Il est donc indispensable de connaître les zones et les périodes à risque : la maladie se localise essentiellement en Afrique intertropicale, en Amérique centrale, en Asie du Sud-Est et dans le bassin amazonien.

Protégez-vous contre le paludisme

Renseignez-vous sur l'état d'avancement de cette épidémie dans le pays où vous partez. Cette maladie encore mortelle est endémique dans certains pays d'Afrique. L'affection est également présente dans les zones équatoriales d'Amérique du Sud et d'Asie du Sud, où elle est particulièrement résistante aux médicaments.

Il existe plusieurs traitements préventifs contre le paludisme. Votre médecin déterminera celui qu'il vous faut en fonction de votre destination.

Sachez qu'il est déconseillé aux femmes enceintes et aux enfants, particulièrement vulnérables face à cette maladie, de se rendre dans les zones endémiques.

La prévention du paludisme

Le paludisme, ou malaria, est une infection due à un parasite microscopique, du nom de Plasmodium, présent dans le sang, et transmis d'homme à homme par la piqûre d'un moustique l'anophèle femelle.

Présent dans la plupart des pays chauds, il est responsable de violents accès de fièvre et, parfois, de complications mortelles (accès pernicieux). On constate chaque année en Suisse plusieurs décès dus au paludisme chez des voyageurs.

La prévention du paludisme se fait par la prise de médicaments (ou chimioprophylaxie) dérivés de la quinine.

La chloroquine (Nivaquine ®) se prend à raison d'un comprimé à 100 mg par jour chez l'adulte, 6 jours sur 7. Ce traitement doit être commencé avant le départ, poursuivi pendant le séjour en pays d'endémie. Il faut le poursuivre 2 à 4 semaines après le retour, car le premier accès de paludisme peut survenir longtemps après la piqûre de moustique infestante.

Depuis un vingtaine d'années, les Plasmodium résistants à la chloroquine se sont répandus dans le monde entier. Le médecin prescrira donc, selon les pays visités, le produit adéquat.

L'hygiène de l'alimentation

Sous les climats chauds, les microbes responsables d'infections digestives survivent plus facilement dans l'environnement, dans l'eau ou sur les aliments. Les toxiinfections alimentaires sont donc fréquentes, surtout chez le voyageur peu ou pas immunisé. Certaines



précautions élémentaires permettent de s'en préserver.

Eviter si possible de boire l'eau du robinet ou de la fontaine locale. Préférer l'eau en bouteille capsulée. Eviter les crudités et laitages proposés sur les étalages. Laver les fruits avec une eau "sûre" (encapsulée ou désinfectée), avant de les peler.

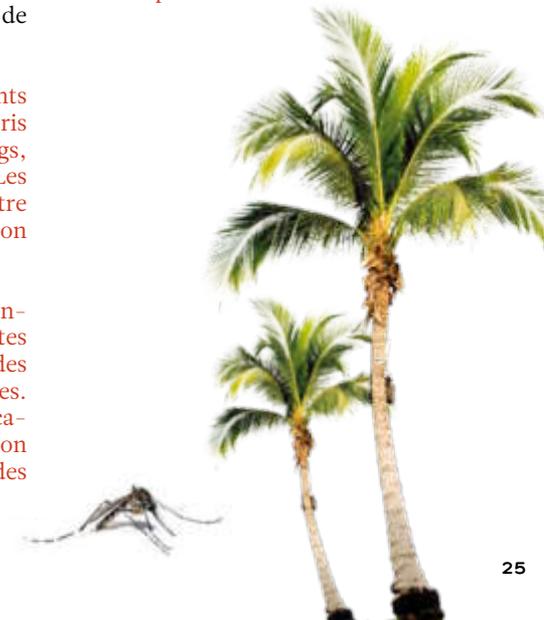
Munissez-vous de protections contre les moustiques

Avec ce traitement préventif, il est aussi impératif de se protéger des piqûres des moustiques. Ces derniers piquent essentiellement entre le coucher et le lever du soleil, mais aussi pendant la journée dans les régions où ils sont nombreux et agressifs. Certaines mesures de prévention sont donc incontournables:

1. Il faut d'abord porter des vêtements protégeant tout le corps, y compris les bras et les jambes (pantalons longs, manches longues, chaussettes, etc.) Les vêtements et les chaussettes doivent être enduits d'insecticides par pulvérisation ou par trempage;
2. Utiliser aussi des répulsifs cutanés : enduisez les parties du corps non couvertes par les vêtements avec des sprays, des crèmes, des lotions ou des gels efficaces. Il est important de renouveler l'application régulièrement car la durée d'action est réduite (à cause des frottements, des conditions climatiques, etc...);

3. Limiter les balades nocturnes et passer la nuit sous des moustiquaires imprégnées d'insecticides. Efficaces plusieurs mois, celles-ci possèdent un effet dissuasif qui limite l'entrée des moustiques, les fait fuir ou tuent les plus téméraires d'entre eux (des moustiquaires préimprégnées sont disponibles en pharmacie). L'imprégnation des rideaux et des tentes est également une bonne mesure de prévention;

4. Les bracelets anti-moustiques sont également une bonne solution pour les peaux intolérantes aux lotions. L'huile essentielle de citronnelle, déposée sur les vêtements, est aussi dissuasive. Si elle a l'avantage d'être naturelle, elle ne peut remplacer complètement les répulsifs classiques. Avant d'opter pour des diffuseurs électriques de répulsif, vérifiez que le système électrique du pays est compatible...



A votre bonne santé

Vacances tropicales

La trousse médicale de voyage

La trousse de secours est un élément indispensable à glisser dans vos bagages et à garder sous la main tout au long du séjour.

Son contenu varie selon votre destination, la durée du voyage et votre profil personnel mais en général, elle se compose de la façon suivante:

- une paire de ciseaux, un thermomètre, une pince à écharde, des épingles à nourrices, un aspivenin, une couverture de survie;
- des pansements: du sparadrap, des compresses stériles, des pansements hydrocolloïdes pour les ampoules, du tulle gras, des pansements adhésifs;

- des bandes de gaze et de contention;
- un antiseptique, de l'eau oxygénée;
- du paracétamol (éviter les formes à dissoudre nécessitant un verre d'eau), un médicament contre le mal des transports, contre la diarrhée, des crèmes contre les brûlures, un anti-allergique, une crème solaire adaptée, etc...

Si vous n'avez pas de médecin traitant, contactez alors: le Centre de Vaccination et Médecine des Voyages (CVMV) - PMU de Lausanne - Site Internet www.polimed.ch/pmu_home.htm

Bonnes vacances à tous! •



INTERMANDAT
société fiduciaire

Intermandat S.A. est une société fiduciaire indépendante spécialisée dans la révision, la fiscalité, les expertises comptables et le conseil d'entreprise.

Avec une équipe de plus de 30 spécialistes, nous sommes, depuis 35 ans, à l'écoute constante de l'économie romande, de ses entreprises et de leurs dirigeants.

Intermandat SA
société fiduciaire
Petit-Chêne 38
Case postale 610
1001 Lausanne

Tél. +41(0)21 340 69 10
Fax +41(0)21 340 69 49

info@intermandat.ch
www.intermandat.ch

Membre de la CHAMBRE FIDUCIAIRE

DÉPANNAGE
24/24
7 jours sur 7

NP

NOVERRAZ + PITTELOUD SA

entreprise générale d'installations
électriques et de télécom. + réseaux
Lausanne Echallens Renens Pully

www.npsa.ch ☎ 021 320 31 71

USPI+
Unier Suisse des
Praticiens de l'Immobilier

1955
2005

Confiez l'administration
de votre PPE, villa, immeuble à
des professionnels

Nous sommes depuis 1955
dans l'immobilier
PROMOTION IMMOBILIERE
ADMINISTRATION EXPERTISES GÉRANCE

lunetterie
Claude
opticien

11, rue Neuve
Tél. 021 312 24 42
1004 Lausanne / Suisse

Michel AMY
Maîtrise fédérale

Lentilles de contact
Grand choix de montures
Loupes
Jumelles
Microscopes
Baromètres
Thermomètres

Boand

& Maccagni sa

- Dépannage et entretien**
- Transformation**
- Concessionnaire eau et gaz**
- Devis et études**
- Maîtrise fédérale**

Fax 021 646 86 42

INSTALLATIONS SANITAIRES – Pontaise 23 – 1018 LAUSANNE 18 – Case postale 62 – Tél. 021 646 80 80

PROPRIÉTAIRE DE VIGNOBLES RÉPUTÉS



Obrist SA Vevey
artisans du vin depuis 1854

OBRIST SA, Av. Rellier 26, 1800 VEVEY
Tél. 021 925 99 25 - Fax 021 925 99 15
www.obrist.ch - E-mail: obrist@obrist.ch



PAINT SHOW SA
PLÂTRE PEINTURE
PAPIERS PEINTS
DÉCORATION
RÉNOVATION

GUY PANCHAUD RIE D'EPENEX 10
1024 ECUBLENS
TÉL. 021 634 95 35
FAX 021 634 95 36
paintshow.sa@bluewin.ch

Lausanne

POMPES FUNEBRES OFFICIELLES 

Ecoute - Confiance - Dignité

av. des Figuiers 28 - 1007 Lausanne
021 315 45 45
24h/24 • www.lausanne.ch/pfo
Conventions pour obsèques futures / Rapatriements

Brasserie-Restaurant
Le Vaudois

Ouvert tous les jours de 7 h à 24 h
(ve. et sa. 2 h)
Cuisine non-stop de 11 h30 à la fermeture
Soirées dancing avec orchestre
Carnotzet pour mets au fromage
Salles pour banquets et séminaires
de 20 à 160 personnes

P Valentin et Riponne

Pl. de la Riponne 1 - 1005 Lausanne
Tél. 021 331 22 22 - Fax 021 331 22 23
E-mail: info@levaudois.ch

Ouvert le dimanche




TOTAL CONTRASTE OU CONTRADICTION TOTALE?

Un « boissonneur » encorné a organisé le week-end du 14 mars 2009 à Lausanne un spectacle glacé allant de la Cité à la Riponne. Cet événement a semblé-t-il être avalisé par la Municipalité. Il a engendré de nombreuses réactions et suscité une longue discussion le 10 mars au conseil communal, suite à une interpellation urgente déposée par Nicole Grin et cosignée par votre serviteur.

Le fond du débat prend « sa source » sur les aspects écologiques de cette manifestation qui soulignons le n'a coûté aucun franc au contribuable lausannois. En effet, tout était à charge de l'organisateur, soit environ 250'000 litres d'eau et l'équivalent de la consommation électrique... de 15 villas pendant 1 année. Energies nécessaires à alimenter les compresseurs capables avec le gaz circulant dans les tuyauteries de réfrigérer tout le système.

C'est vrai qu'au niveau écologique et des nuisances subies par les habitants des quartiers concernés, c'est inadmissible; puisque la construction de cet édifice s'est déroulée

non-stop 24h/24h pendant environ 15 jours.

Toutefois, plus de 40'000 visiteurs sont venus s'enthousiasmer et vibrer pour ces nouveaux jeux du cirque. Cette nombreuse foule par sa présence a voulu se distraire et partager du bon temps. Rappelons-nous que cela représente 800 cars de 50 personnes, 4 fois le public d'Athletissima, 50 fois l'affluence moyenne d'un match du Lausanne-Sports. Ce n'est donc pas négligeable et à cette occasion, j'ai pu mesurer les limites que certains lausannois et visiteurs ont posées face à notre responsabilité environnementale.

Mais de temps à autre, on se doit d'écouter les amateurs de ce genre de spectacle et ma fois, se convaincre que même si le réchauffement climatique est préoccupant et doit être diminué prioritairement, le fossé entre l'action politique et le divertissement bien mérité de la société est grand. Il ne se comblera pas de sitôt... A chacun de faire des choix salutaires pour tous. Pour toutes ces raisons, je me mets un carton jaune... ●



MAZOL SA
021 799 92 92
Mazout avantageux!
Livraison 7 jours sur 7
en toute saison, demandez une offre!

LES RÉSULTATS

Pistolet

1 ^{ère}	Hélène Meystre	471 points
2 ^{ème}	Jean-Pierre Pasche	401 points
3 ^{ème}	Alain Richard	401 points
4 ^{ème}	Bernard Jaccaud	362 points
5 ^{ème}	Jean-Claude Ansermet	360 points

Cible CDL

1 ^{er}	Alain Richard	488 points
2 ^{ème}	Jean-Claude Ansermet	468 points
3 ^{ème}	Bernard Jaccaud	453 points
4 ^{ème}	Charly Roulin	441 points
5 ^{ème}	Georgette Rickli	431 points
6 ^{ème}	Jean-Pierre Pasche	403 points

Cible blanche intermédiaire

1 ^{er}	Jean-Claude Ansermet	244 points
2 ^{ème}	Bernard Jaccaud	237 points
3 ^{ème}	Hélène Meystre	237 points
4 ^{ème}	Alain Richard	228 points
5 ^{ème}	Charly Roulin	225 points
6 ^{ème}	Jean-Pierre Pasche	212 points

Abbaye du Tir du 200^{ème} Lavey-Morcles le 23.08.08

1 ^{er}	Pascal Petter	259 points
2 ^{ème}	Alain Richard	88 coups
3 ^{ème}	Hélène Meystre	208 points
4 ^{ème}	André-Louis Jaquie	70 coups

Cible camouflée Roi d'un soir

1 ^{ère}	Hélène Meystre	473 points
2 ^{ème}	Jean-Claude Ansermet	472 points
3 ^{ème}	Charly Roulin	461 points
4 ^{ème}	Alain Richard	455 points
5 ^{ème}	Jean-Pierre Pasche	450 points

BRAUCHLI SA CHAUFFAGES

Av. de Morges 35 – 1004 Lausanne
Tél. 021 623 69 90
Fax 021 623 69 97

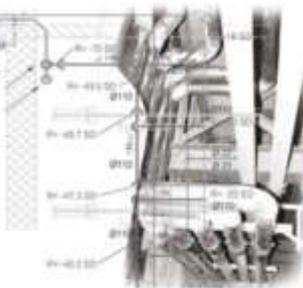


- Etudes et réalisations de tous systèmes
- Service de dépannage et d'entretien
- Nettoyage des installations

Rue du Jura 8 – 1800 Vevey
Tél. 021 923 51 51
Fax 021 923 51 54

diémond sanitaire

Installations sanitaires
Bureau technique
Traitement des eaux
Technique des fluides
Défense-incendie
Installations Sprinkler



JOSEPH DIÉMAND SA
UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE HOLDIGAZ
AV. DE PROVENCE 18 - 1000 LAUSANNE 20
TÉL. + 41 21 620 01 00 - www.diemond.ch

MINOTEL Crystal

Rue Chaucrau 5
1003 Lausanne



40 chambres joliment rénovées
Petit déjeuner buffet suisse à volonté
Tél. 021 317 03 03 – Fax 021 320 04 46
E-mail: info@crystal-lausanne.ch
Martine & Pierre-Yves Fiora-Guttmann

G. PERETTI SA

Brevet fédéral +

Constructions métalliques
Serrurerie, réparations,
entretien d'immeubles

Place de l'Ours 3, 1005 Lausanne
Tél. 021 323 54 80 – Fax 323 57 75
E-mail: perettisa@bluewin.ch

Pour tous vos imprimés
adressez-vous A

IMPRIMERIE
VAUDOISE
LAUSANNE



Av. Ruchonnet 15 – 1003 Lausanne
Téléphone 021 317 51 95 – Fax 021 311 61 05 – E-mail: imprivaud@vtx.ch

CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

Calendrier 2009

- 2.5.-1.8.09 APÉRO SOUS LA TONNELLE DU CERCLE À CHARDONNE**
Tous les samedis. Rendez-vous à 10h45 devant l'église de Chardonne
- 9.5.09 (journée) COLLOQUE « VILFREDO PARETO ET LE CANTON DE VAUD »**
Université de Lausanne
- 13-14.6.09 SORTIE D'ÉTÉ EN CÔTE-DU-RHÔNE** (à confirmer)
- 5.9.09 SORTIE D'AUTOMNE**
- 4.12.09 SOIRÉE ANNUELLE À L'HÔTEL MIRABEAU**



A noter

COMMISSION « SANTÉ & SOCIAL »

24h/24h – 365 jours sur 365 jours. Tél. 021 646 81 02 ou 079 304 46 00



COMMANDE DU VIN DU CDL

VIN ROUGE : assemblage de pinot noir, Gamay et Gamaret

VIN BLANC : chasselas

Paiement et retrait des bouteilles : directement chez le vigneron à Chardonne, le samedi matin de 9h à 12h, d'avril à décembre.

PRIX : FR. 12. – la bouteille de rouge ou de blanc

Cave Jean-François MOREL, Rue du Village, à côté de l'église

Tél. 021 921 96 19

www.cercle-democratique.org

